

A RETENIR

Le contexte sanitaire et les disposition préfectorales nous obligent à revoir le programme de nos manifestations à venir.



SORTIE DES JEUNES :

Comme l'année précédente, la commune offre aux enfants de 3 à 9 ans des entrées gratuites pour JUMPYLAND à Gonfreville l'Orcher dans la limite d'une entrée par enfant et par an.

Pour les jeunes de 10 à 16 ans, la commune offrira des places pour le Cinéma Les Arts de Montivilliers.

Informations à la mairie, par téléphone ou aux heures d'ouverture au public.

FÊTE DU HARENG / SORTIE DU VILLAGE

Etant donné les conditions sanitaires à respecter, la Fête du Hareng ainsi que la sortie du Village ne pourront pas être organisées sur la commune cette année.

Nous en sommes désolés et espérons les retrouver l'an prochain.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La commune organisera une cérémonie plus restreinte : Mardi 10 novembre 2020 à 16h30.

A l'issue de cette cérémonie, le produit de la collecte contre le cancer sera remis aux responsables de la Ligue contre le Cancer.

SALLE DES FÊTES - SALLE CULTURELLE

Vu le contexte sanitaire, nos salles communales restent fermées à toute manifestation familiale, toute activité dansante restant interdite. Pour rappel, tout rassemblement de plus de 30 personnes est interdit.



REMISE DES PRIX DU FLEURISSEMENT MEDAILLES DU TRAVAIL



Comme chaque année, la communes récompense ses administrés ayant fleuri leur maison ou jardin à l'occasion d'une manifestation conviviale. De même, les récipiendaires de la Médaille du Travail sont mis à l'honneur.

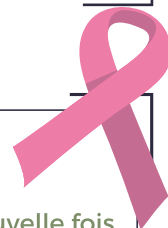
Les modifications éventuelles de l'arrêté préfectoral sur l'évolution de la COVID-19 nous obligent à attendre avant de fixer une date pour cette manifestation.



OCTOBRE ROSE

La commune s'associera une nouvelle fois à la lutte contre le cancer du sein par un lâcher de ballon avec les enfants de l'école.

le Mardi 13 octobre 2020 à 16h30 sur la place de la mairie.



LA PETANQUE

Pour rappel, le club de pétanque se retrouve chaque 1er et 3ème samedi du mois pour un moment convivial à partir de 14h (jusqu'à fin octobre).

Ouvert à tous les Sainnevillais et à leurs amis.

Pour plus de renseignements :
Gérard JOURNO (06.51.65.66.06)
Philippe BANVILLE (06.35.90.31.88)

RAPPEL : RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS ET DÉCHETS VERTS

Les végétaux : Lundi 16 Novembre 2020
Les encombrants : Lundi 23 Novembre 2020

Pour rappel, des sacs conformes au règlement de ramassage sont disponibles gratuitement à la mairie, aux heures de permanence.

N'oubliez pas de déposer vos encombrants la veille ou le matin du ramassage.

Veillez-vous conformer au règlement de ramassage mis en place par la Communauté Urbaine. Renseignements possibles en mairie ou sur notre site internet.



INFORMATIONS UTILES

BRÛLAGE DES DECHETS

Pour rappel, il est interdit de brûler ses déchets verts !
(arrêté préfectoral)

Toutefois Le préfet de département peut exceptionnellement délivrer une dérogation individuelle, pour combattre certaines maladies des végétaux ou éliminer des plantes envahissantes.

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

Des solutions alternatives existent :



BROYAGE



COMPOSTAGE



PAILLAGE



RECENSEMENT DES CHIENS

La commune vous invite à faire recenser votre chien auprès du secrétariat de la mairie. Pour cela, nous avons besoin d'une photo du chien et de vos coordonnées pour vous contacter en cas de besoin.

Rappel : en cas de divagation de votre chien, une délibération du 1er juillet 2019 stipule que des frais de capture et de garde de chien seront appliqués : 30€/jour/chien.

Rendez-vous sur notre site :
<http://www.sainnevilleseine.fr/>

Par ailleurs, nous insistons une fois de plus sur les plaintes reçues en mairie concernant les aboiements intempestifs ; merci de votre compréhension pour offrir une qualité de vie meilleure à tous.

AIRE DE JEUX

Cette aire, située en plein cœur du village, a aujourd'hui fait son temps. C'est pourquoi la municipalité a décidé d'en aménager une nouvelle. Ce projet a été inscrit au budget 2020 et devrait voir le jour début 2021.



BIBLIOTHÈQUE : C'EST REPARTI !

Réouverture de votre coin de lecture dans les locaux de la mairie, avec de nouveaux livres à votre disposition

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi : 16h00 - 17h30
Mercredi : 10h30 - 12h00
Jeudi : 16h00 - 17h30

Vous pouvez maintenant contacter la bibliothèque à l'adresse suivante :

bibliosainneville@gmail.com

SECURITE ROUTIERE

Nous vous rappelons que des études sont en cours pour améliorer la sécurité dans la traversée du village : RD31 et RD234.

Nous avons le concours du CAUE, de la Direction Départementale des Routes et de la Communauté Urbaine.

Dans l'immédiat, il est rappelé qu'une zone 30 a été mise en place dans le centre du village et que la vitesse en agglomération est limitée à 50km/h. Merci de respecter et de faire respecter ces dispositions afin d'éviter des accidents qui pourraient être grave.



NOUVEAU LIGNE DE BUS LIA

Depuis le 1er septembre 2020 à la demande de la municipalité, la commune a le plaisir de voir passer un bus reliant les gares de Saint-Romain/Étainhus et de Montivilliers. Vous pourrez retrouver toutes les informations à ce sujet en mairie. Un bilan sera fait par la Communauté Urbaine dans 3 mois. Vos éventuelles observations seront à faire parvenir à la mairie afin que vos élus puissent les faire remonter.

COLLECTE TEXTILE

Nous vous rappelons que la commune a mis en place un conteneur en février 2019 pour que vous y déposiez vos textiles. Il est situé à l'entrée du bloc scolaire.

Plus de 2 tonnes de textiles collectés ! En faisant ce simple geste, vous faites une action environnementale et en faveur des plus défavorisés (convention avec l'association Le Grenier).

Chère Madame, Cher Monsieur,

Après plusieurs mois passés dans des conditions sanitaires particulières, nous avons le plaisir de vous communiquer différentes informations utiles dans un contexte qui demeure difficile et encore plein d'incertitudes pour nos actions et manifestations locales.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE INSTALLÉE

A l'issue des élections municipales, c'est le 27 mai dernier que notre équipe a pris ses fonctions pour un nouveau mandat. Voici, en partie, sa composition :

Denis MERVILLE

Maire



Christian LECLERC

1er Adjoint :

Urbanisme, Culture et loisirs



Isabelle GOURVIL

2eme Adjointe :

Enfance et jeunesse, Nature et transition écologique



Stéphane DUVAL

Conseiller Délégué :

Travaux, bâtiments, voirie



Philippe BANVILLE

Conseiller Délégué :

Eglise, Cimetière et équipements sportifs

RAPPEL : HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE SAINT-ROMAIN :

Les encombrants et les déchets verts

Depuis le début des années 2000, une déchetterie a été mise en place à Saint-Romain de Colbosc pour les communes du canton. Vos déchets doivent y être portés selon les horaires suivants :

HIVER

(du 01/11 au 31/03) : lundi, mercredi, vendredi et samedi
De 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

ÉTÉ

(du 01/04 au 31/10) : lundi, mercredi, vendredi et samedi
De 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

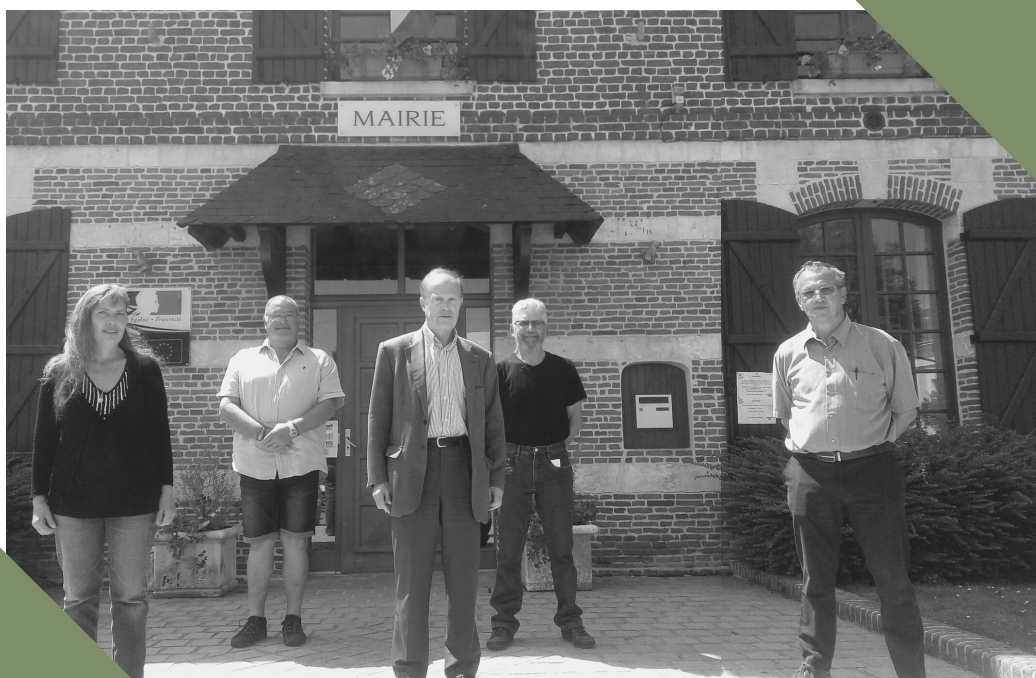
mardi uniquement de 13h30 à 18h00





Octobre 2020

Sainneville-sur-Seine



Une équipe municipale partiellement renouvelée

RAPPEL : HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE:

LUNDI de 16h00 à 18h30

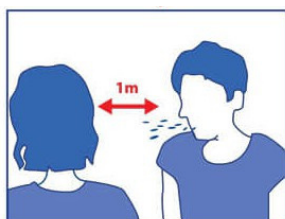
MERCREDI de 10h à 12h00

JEUDI de 16h00 à 18h00

Au besoin, Maire et adjoints restent disponibles sur rendez-vous pour vous recevoir.

Le reste de la semaine le secrétariat reste disponible par mail à l'adresse suivante : mairie-sainneville-sur-seine@wanadoo.fr ou par téléphone au 02.35.20.90.07

CORONAVIRUS - LES QUATRE GESTES QUI PEUVENT SAUVER DES VIES



**Garder une distance
d'UN MÈTRE**



**Port du masque
OBLIGATOIRE**



**Se laver les mains
RÉGULIÈREMENT**



**NE PAS SE TOUCHER
LE VISAGE**

CIRCULAIRE